

Nos réf : JMC / ESN
Direction : Cabinet du Maire
Téléphone : 04.77.48.74.32

Saint-Étienne, le 8 mars 2019.

Objet : réunion de travail ministérielle sur les mesures d'accompagnement des commerçants et des collectivités affectés par les manifestations des gilets jaunes des grandes villes et des agglomérations

Madame, Monsieur,

J'ai participé, jeudi 7 mars, à la réunion de travail organisée par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Bruno le Maire, et la ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales Mme Jacqueline Gourault, (le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, M. Laurent Nunez, étant excusé), sur les mesures d'accompagnement des commerçants et des collectivités affectés par les manifestations des gilets jaunes des grandes villes et des agglomérations.

Cette réunion faisait suite à une première rencontre en date du 13 février, durant laquelle les maires des grandes villes de France ont pu exprimer leurs inquiétudes - comme celles des commerces ou habitants - quant au caractère pérenne des manifestations, ainsi que présenter des propositions de réponses adaptées.

A la suite de ces échanges, je souhaitais vous informer de la mise en place **d'un dispositif d'aide étatique de 3 millions d'euros pour favoriser l'animation des centres villes.**

Cette « opération nationale » devra permettre de financer « *les projets d'animation, d'attractivité et de communication commerciales, pilotés et présentés par les collectivités territoriales en association avec les acteurs économiques locaux, ayant pour objectif de relancer la fréquentation commerciale des centres villes touchés par le mouvement des gilets jaunes* ».

Conformément au souhait du Gouvernement, la Ville de Saint-Etienne pilotera le dispositif. L'association de représentants des commerçants Sainté Shopping aura la charge de collecter et gérer les demandes et de nous les adresser.

Vous pourrez trouver les détails de l'opération dans le document accompagnant le présent courrier.

Toute correspondance est à adresser à :

Ville de Saint-Étienne | Tél. 04 77 48 77 48
Hôtel de ville - BP 503 | Fax 04 77 48 74 40
42007 Saint-Étienne | www.saint-etienne.fr



En complément, les ministres ont prévu la mise en œuvre **d'étalements ou de remises gracieuses d'impôts et taxes.**

Les reports de charges annoncés sont devenus des exonérations, et je m'en réjouis.

Je vous encourage vivement à remplir les formalités nécessaires au dépôt des dossiers.

J'accueille avec satisfaction la mise en œuvre de ce dispositif, même si tardive, qui viendra compléter le plan exceptionnel de soutien de la ville de Saint-Etienne intervenu au mois de décembre.

Pour rappel, la ville de Saint-Etienne s'est illustrée par l'importance des mesures mises en œuvre dès le début des mouvements sociaux pour soutenir les commerçants Stéphanois et faire revenir les consommateurs en centre-ville.

D'un montant total de 300 000 euros, le plan comprenait notamment les mesures suivantes :

- Gratuité des parkings en ouvrage et du stationnement en surface les mercredis, samedis et dimanches jusqu'à la fin de l'année ;
- Gratuité sur l'ensemble du réseau STAS les mercredis, samedis et dimanches jusqu'à la fin de l'année ;
- Exonération à 50% des droits de place en faveur des forains sur le marché de Noël ;
- Exonération des droits de terrasse pour les commerçants ;
- Exonération des droits de place pour les commerçants lors de la Braderie 2019.

Le ministre de l'Economie et des Finances a enfin demandé une contribution des collectivités locales. Après un effort exceptionnel, je compte bien continuer à soutenir nos commerces et commerçants Stéphanois.

En vous réaffirmant de toute ma volonté ainsi que celle de mon équipe municipale de soutenir au mieux les commerçants Stéphanois et rendre notre centre-ville toujours plus attractif et dynamique, mais également de représenter vos intérêts au niveau national, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement et avec tout mon soutien,

Le Maire,

Gaël PERDRIAU